

PLAN “DEDOUANEZ EN FRANCE”

Mesure 19

Dépasser 95 % des déclarations douanières dédouanées en moins de cinq minutes

Bureau Pilote : CCG

Bureaux associés : D2 – E3

1. Description de la mesure

Fin 2015, le délai moyen d’immobilisation des marchandises était de 4 minutes 38 secondes. À horizon 2018, la douane se fixe un objectif de plus de 95% de déclarations dédouanées en moins de 5 minutes.

2. Indicateurs de suivi

	2016	2017	2018
Délai d’immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée		Cible : < à 5'	Cible : < à 5'
Part des opérations de dédouanement effectuées en moins de 5 minutes			Cible : 95%

Code couleur : *En vert : augmentation / en orange : stagnation / en rouge : baisse*